

RAPPORT DE VÉRIFICATION



UNIVERSITE D'ARTOIS
DIRECTION PATRIMOINE
Service marché achats
9 rue du temple - BP10665
62030 ARRAS CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements			Nombre de mises à l'arrêt préconisées
	total	avec observations	non vérifiés	
Accessoire de levage simple	2	2	0	2
Appareil de levage	2	2	0	2

Adresse d'intervention :
I.U.T
1230 RUE DE L UNIVERSITE
BP 819
62408 BETHUNE CEDEX

Mission réalisée le 25/05/18
Accompagnateur : M. DELERIS (accompagnement partiel)

N° d'affaire : 150625310000012/10000

Désignation : UNIV ARTOIS - IUT BETHUNE-Vérification générale périodique d'app

N° intervention : 25310180500000001557

Date du rapport : 25/05/2018 - Référence du rapport : 25310/18/5266

Ce rapport annule et remplace le rapport n° 25310/17/13760

Référence site : BETHUNE - IUT

 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - EDT266443

Agence Équipements Arras

SOCOTEC FRANCE - ZA Les Bonnettes - Bâtiment 3 - Rue des Genévriers - 62000 ARRAS CEDEX

Tél. : 03 21 21 43 70 - Fax : 03 21 21 43 79

SOCOTEC FRANCE - S.A. au capital de 17 648 740 euros - 542 016 654 RCS Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quetin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M BACQUET Vincent
Nombre de pages : 10

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp lacement	Date de visite	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
Accessoire de levage simple	Elingue chaîne	CBR / L246		Gènie civile.	25/05/18	1		Oui	3
Accessoire de levage simple	Elingue chaîne				25/05/18	2		Oui	3
Appareil de levage	Pont roulant	CAMM/ VERLINDE		Atelier génie civil	25/05/18	3		Oui	4
Appareil de levage	Pont roulant	VERLINDE		Atelier génie civil	25/05/18	5		Oui	6

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. DELERIS.

Un rapport provisoire a été remis sur place à M. DELERIS.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. ACCESSOIRE DE LEVAGE SIMPLE

1.1 Elingue chaîne	
Désignation : Elingue chaîne	Réglementation : Arrêté du 01/03/2004
Marque / Type : CBR / L246	Périodicité réglementaire (mois) : 12
	Périodicité client (mois) : 12
	Lieu : Génie civile.
Caractéristique(s) principale(s) : Nbre de brins : 2 / Diamètre / Pas de chaîne : 13x39 / Longueur (m) : 2 CMU: 7 500 kg à 45 ° 5 300 kg à 60°	
Conclusion : Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'accessoire de levage.	
Observation(s) n° 1 : Un des crochet de raccourcissement est endommagé. / A remplacer	

1.2 Elingue chaîne	
Désignation : Elingue chaîne	Réglementation : Arrêté du 01/03/2004
	Périodicité réglementaire (mois) : 12
	Périodicité client (mois) : 12
Caractéristique(s) principale(s) : Nbre de brins : 2 / Diamètre / Pas de chaîne : 10x30	
Conclusion : Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'accessoire de levage.	
Observation(s) n° 2 : Absence de plaque de charge. / Refaire l'identification, a dédaut, la réformer.	
Observation(s) n° 3 : Fermeture incorectce des crochets de levage / A remettre en état	

2. APPAREIL DE LEVAGE (PONT ROULANT/CAMM/VERLINDE)

2.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Pont roulant
Constructeur / Marque	CAMM/VERLINDE
Type	SE2
Marquage	CE

2.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Simple levée
Equipement de préhension ou de support de charge	Crochet simple avec linguet de sécurité
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	5000 daN

2.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Limiteurs de course des mouvements de levage	Haut et bas
Limiteurs de course des mouvements horizontaux	Translation / Direction
Détection de chevauchement de câbles	Système empêchant le chevauchement du câble de levage
Frein de service du mouvement de translation	Moteur frein

2.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	12
Périodicité retenue par le client (mois)	12
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Aucun document nécessaire pour la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Absence de charges, charges insuffisantes ou absence de moyens de manutention des charges. La vérification est incomplète : voir observation
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Absence complète ou partielle des moyens d'accès à l'ensemble des parties de l'appareil. La vérification est incomplète : voir observation
Lieu de vérification / Emplacement	Atelier génie civil

2.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	+/- 1500kg (big bag de ciment)
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	.

2.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquels il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil de levage.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions d'exécution des vérifications / Mise à disposition des moyens permettant d'accéder en sécurité aux différentes parties de l'appareil ou de l'installation et, le cas échéant, des supports à examiner	En l'absence de moyen d'accès adaptés, certaines zones ou composants de l'équipement n'ont pu être vérifiés : la vérification est incomplète Compléter la vérification en mettant à disposition de la personne chargée de la vérification les moyens pour accéder en sécurité à certaines zones ou composants	4
Conditions d'exécution des vérifications / Mise à disposition des charges suffisantes, des moyens utiles à leur manutention, durant le temps nécessaire pour effectuer les essais réglementaires	La charge mise à disposition est insuffisante pour effectuer de manière efficace les essais de fonctionnement des dispositifs d'arrêt et de maintien de la charge : la vérification est incomplète. Le chef d'établissement doit effectuer ou faire effectuer les essais complémentaires et nécessaires à la vérification des systèmes d'arrêt et de maintien de la charge, ou mettre en place les mesures organisationnelles limitant l'usage de l'appareil à une capacité inférieure ou égale à la masse des charges mises en œuvre lors de la vérification.	5
Suspentes - Tambours - Poulies / Câbles	Le câble de levage est déformé. Remplacer ou raccourcir si possible le câble de levage.	6

2.7. Remarques complémentaires

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre connaissance des remarques complémentaires suivantes:

Remarques complémentaires
La vérification de l'appareil à été menée depuis le sol, certains éléments ont pu ne pas être vérifiés, et certaines anomalies ont pu ne pas être relevées

3. APPAREIL DE LEVAGE (PONT ROULANT/VERLINDE)

3.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Pont roulant
Constructeur / Marque	VERLINDE
Année de fabrication	1977

3.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Simple levée
Équipement de préhension ou de support de charge	Crochet simple avec linguet de sécurité
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	2000 daN

3.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing" à accrochage en position enfoncée
Limiteurs de course des mouvements de levage	Haut et bas
Limiteurs de course des mouvements horizontaux	Translation / Direction
Détection de chevauchement de câbles	Système empêchant le chevauchement du câble de levage
Frein de service du mouvement de translation	Moteur frein

3.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	12
Périodicité retenue par le client (mois)	12
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Aucun document nécessaire pour la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Absence de charges, charges insuffisantes ou absence de moyens de manutention des charges. La vérification est incomplète : voir observation
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Absence complète ou partielle des moyens d'accès à l'ensemble des parties de l'appareil. La vérification est incomplète : voir observation
Lieu de vérification / Emplacement	Atelier génie civil

3.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	+/- 1500kg (big bag de ciment)
---	--------------------------------

3.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil de levage.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions d'exécution des vérifications / Mise à disposition des moyens permettant d'accéder en sécurité aux différentes parties de l'appareil ou de l'installation et, le cas échéant, des supports à examiner	En l'absence de moyen d'accès adaptés, certaines zones ou composants de l'équipement n'ont pu être vérifiés : la vérification est incomplète Compléter la vérification en mettant à disposition de la personne chargée de la vérification les moyens pour accéder en sécurité à certaines zones ou composants	7
Conditions d'exécution des vérifications / Mise à disposition des charges suffisantes, des moyens utiles à leur manutention, durant le temps nécessaire pour effectuer les essais réglementaires	Charge d'essai inférieure à charge nominale Les charges mises à disposition lors de la vérification étaient insuffisantes pour permettre la réalisation des essais à la plus forte charge que l'appareil peut supporter en service normal. Le chef d'établissement doit définir les mesures d'organisation permettant de ne pas utiliser l'appareil au delà des charges qui ont été mises en oeuvre lors des essais	8
Suspentes - Tambours - Poulies / Câbles	Le câble de levage est déformé. Remplacer ou raccourcir si possible le câble de levage.	9
Dispositifs de sécurité / Limiteurs de course des mouvements horizontaux	Absence de fin de course et de butoirs côté nouvelles salles. Equiper de fin de course et de butoirs le chemin de roulement côté des nouvelles salles.	10
Dispositifs de sécurité / Limiteurs de course des mouvements horizontaux	Un limiteur de course du mouvement de translation est mal réglé, il existe un risque de heurt avec les limites mécaniques de la course de l'appareil. De plus, le pont ne redémarre pas de manière symétrique, ce qui a tendance à dévier l'alignement du pont. Régler le dispositif de limitation de course.	11

3.7. Remarques complémentaires

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre connaissance des remarques complémentaires suivantes:

Remarques complémentaires
La vérification de l'appareil à été menée depuis le sol, certains éléments ont pu ne pas être vérifiés, et certaines anomalies ont pu ne pas être relevées

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure	Equipement hydraulique
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Equipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccordements
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
Chemin de roulement - Supports	• Filtres
• Voie de roulement, rails	Equipement pneumatique
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Equipements pneumatiques
• Assise, scellement, appuis	• Liaisons et raccordements
• Butoirs, amortisseurs	• Pression
• Ancrages, amarrage, haubanage	• Filtres - Echappements
• Mise à la terre de la voie	Equipement thermique
Châssis - Ossature - Structure - Porteur	• Moteur
• Assemblages, liaisons, fixations	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Mât(s), flèche, contre flèche	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Plaques de dérive	Poste(s) de conduite
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Implantation
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Constitution, fixations, plancher
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection contre les chutes de hauteur
• Lests ou contrepoids	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
Mécanismes	• Protection contre les risques mécaniques
• Groupes motoréducteurs	• Plate-forme rabattable
• Treuil	• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Systèmes vis/écrou	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Siège et ceinture de sécurité
• Système à ciseau(x)	• Chauffage - Éclairage
• Autres organes de transmission et d'accouplements	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Freins des mouvements concourant au levage	Organes de service
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe de mise en marche
• Autres freins (2)	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Organe de commande à action maintenue
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
Suspentes - Tambours - Poulies	• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Commandes à distance
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Tambours – Poulies – Tourteaux	Dispositifs d'alerte et de signalisation
Dispositifs de préhension et support de charge	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Moufle – Crochet – Linguet de sécurité	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin	Affichage et consignes
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Tableau des charges - Abaques
• Support de charge	• Avertissements - Consignes
• Habitacle, panier, nacelle	Dispositifs de sécurité
• Autres dispositifs de préhension	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Equipement électrique	Gestion des sources d'énergies
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Equipements électriques	Eclairage incorporé à l'appareil
• Liaisons et raccordements	• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Interconnexion des masses métalliques	

Accessoires de levage

Ossature - Structure	Suspentes
• Assemblages, liaisons, fixations	• Câbles – Chaînes – Sangles

• Ossature – Structure
• Organes de roulement
• Lests ou contrepoids
• Organe de préhension – Poignée de manœuvre
Dispositifs de préhension
• Crochets – Linguets de sécurité
• Fourche, pince
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)
• Autres dispositifs de préhension

• Autres
Mécanismes
• Systèmes vis/écrou ou à ciseau(x)
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne
• Freins – Dispositif de verrouillage
Affichage et consignes
• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Tableau des charges - Abaques
• Avertissements / consignes

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.